

# PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

---

# 2007-2010

---

Adopté par le conseil d'administration  
le 16 janvier 2007





# Présentation par le RESO d'un résumé du PALÉE du Sud-Ouest (2007-2010) et de la Stratégie mise à jour en habitation dans le cadre de la pré-consultation tenue par l'Office de consultation publique de Montréal sur le redéveloppement des anciens ateliers ferroviaires de Pointe Saint-Charles.

Le 16 octobre 2008



## Deux préoccupations transversales

- Le Sud-Ouest, une communauté apprenante
- Le Sud-Ouest, acteur du développement durable

## Dix orientations de développement



# Orientation 1

## Valorisation de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi

- Mieux arrimer l'offre et la demande de main-d'œuvre
- Projets visant le recrutement, la formation, l'insertion et le maintien en emploi de personnes en recherche d'emploi
- Développer la formation en entreprise (mutuelle Forma Plus)



## Orientation 4

# Rétention, expansion et attraction des entreprises

- Favoriser la diversité du tissu économique (manufacturier et tertiaire moteur)
- Implanter un service de formation dans les PME (FormaPlus)
- Poursuivre les partenariats soutenant le perfectionnement et la productivité des PME
- Soutenir les filiales étrangères dans le développement de l'emploi



# Orientation 5

## Développement ou création de pôles d'entreprises

- Mettre en valeur les espaces industriels en friche ou à redévelopper
- Redévelopper les ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles à des fins d'emploi
  - Filière transport: trains de banlieue, tramways,...
  - Ecoparc industriel
  - Autres entreprises manufacturières



## Orientation 10

# Amélioration de la qualité de vie, de l'accès aux logements et aux transports

- Poursuivre la réalisation de logements communautaires et coopératifs au même rythme que la réalisation de logements privés (stratégie d'inclusion de la Ville: un minimum)
- Diversifier l'offre de logements dans une perspective de mixité sociale (logements abordables pour revenus moyens)
- Harmoniser les grands projets et les besoins du milieu (emploi, habitation, services de proximité, espaces verts...)
- Améliorer le transport en commun dans les zones négligées

# STRATÉGIE EN HABITATION DU SUD-OUEST

(Mise à jour adoptée par le c.a. du RESO le 22 mai 2007)

- Priorité aux besoins des ménages à faible et moyen revenus qui veulent continuer à vivre dans le Sud-Ouest
- Renforcement de l'offre en logement social et communautaire: inclusion significative dans tout projet majeur (15%:minimum)
- Potentiel de 10 000 nouvelles unités, dont au moins 2 000 sociales ou communautaires, sur un horizon de dix ans
- Respect de l'identité, de l'histoire et de la dynamique du quartier
- Développement intégrant une mixité de fonctions
- Approche privilégiant la mixité sociale (âges, revenus, origines, familles et personnes seules...)